

Compte Rendu Commission Jeunes

28/08/14 - Valence

Présents : Arnaud DUFOUR (BCV26), Pascal REGACHE (FCSP26), Anthony FLEURY (VB07), Pierre Grandjean (ASLIR07)

Assistait : Sylvain SPEL

1. Surclassements en TDJ

Auparavant, les règles de surclassements étaient régies par les certificats médicaux. A partir de 2014-2015, ce sont les règlements particuliers des compétitions qui les décident. Il nous faut donc préciser cela dans notre règlement TDJ.

Tout le monde s'accorde à dire que le simple surclassement est nécessaire.

Le double surclassement n'est arrivé que très rarement et pour des cas précis.

Proposition au CD :

On autorise le simple surclassement dans toutes les catégories en TDJ.

Proposition au CD :

On autorise le double surclassement uniquement pour les benjamins souhaitant jouer en cadet et sur demande de dérogation auprès du comité et accordée par l'Equipe Technique Départementale (ETD).

2. Interclubs Jeunes

Le Comité souhaite développer la compétition par équipe pour les jeunes au niveau départemental. Il nous faut donc réfléchir à une formule d'interclubs jeunes (ICD J)

Le calendrier étant déjà défini pour l'année 2014-2015, et le comité ne souhaitant pas remplacer une manifestation par un ICD J, il est recherché une date en fin de saison pour effectuer une phase de test. Un lancement opérationnel sur plusieurs journées est à prévoir pour la saison 2015-2016.

Propositions au CD

Phase de test le dimanche 28 juin 2015 (lendemain de l'AG) avec uniquement des poules sans sortie de poule (et donc sans classement final). Le comité prendrait à sa charge l'organisation de cette phase test.

Une équipe = 2 garçons + 2 filles minimum, de la même catégorie d'âge et du même club.

Une rencontre = 1 SH, 1 SD, 1 DH, 1 DD, 1 MX

Les matchs d'une même rencontre se succèdent sur un même terrain (ordre des matchs à organiser pour éviter les temps de pause). Rotation de 2h30 environs.

9 équipes maximum de 9 clubs différents par catégorie, s'il y en a moins, le comité pourra accepter une 2^e équipe d'un même club. La priorité sera donnée au club ayant le moins d'équipes engagée dans la compétition.

12 terrains minimum sont nécessaires pour tenir sur une journée

Surclassement interdit, et pas de minibad.

Lors de sa prochaine réunion, la Commission Jeunes (CDJ) tentera de définir une formule sur plusieurs journées pour la saison suivante, formule qui pourra être adaptée en fonction des enseignements pris sur la phase de test.

Des idées sont toutefois avancées ce soir :

- positionner les journées sur des we déjà pris par des compétitions plus importantes (comme TRJ par exemple) pour éviter de surcharger le calendrier et surtout pour rendre l'accès aux ICD J plus facile pour les débutants et/ou loisirs.
- débat non tranché sur la possibilité de changer les joueurs de l'équipe d'une journée à l'autre
- faire des compétitions en séparant les catégories d'âge (poussins et minimes sur un lieu, benjamins et cadets sur un autre) pour permettre à tous les clubs d'accueillir cette compétition
- faire des compétitions sur un jour voire une demi-journée pour permettre aux clubs avec de faibles disponibilités de salle d'accueillir également. La proximité serait privilégiée, pour que les enfants aient plusieurs compétitions courte et proches de chez eux.
- démarrer un travail sur l'arbitrage chez les jeunes en ayant un « jeune arbitre » par équipe sur le modèle de l'UNSS.

3. Regroupement hebdomadaire

Le comité avait tenté réfléchi il y a quelques années à ce projet de regroupement hebdomadaire pour les meilleurs jeunes du comité. A l'époque, les Conseils Généraux finançant une grosse partie de l'emploi du Cadre Technique du comité, avaient prévenu ce dernier qu'ils stopperaient leur financement si le comité le missionnait sur ces thématiques de haut niveau. Leur méthode de financement a changé, ils laissent aujourd'hui une part « libre » des missions du cadre technique. Le comité n'aurait donc pas besoin de payer un intervenant supplémentaire pour mener à bien ce projet, chose qui avait rendu cette action injouable financièrement à l'époque.

Nous avons constaté que le niveau des jeunes en France a beaucoup augmenté, que la relève en Drôme Ardèche n'est pas forcément au rendez-vous, et que la plupart des comités mettent à présent en place ces regroupements hebdomadaires.

Une formule est présentée au débat :

- *un regroupement sur 25 mercredis dans l'année (en plus des vacances, un mercredi reste libre sur le temps scolaire, cela permet notamment à Sylvain de garder des actions avec les comités scolaires)*
- *un regroupement au nord + un regroupement au sud*
- *Alexia s'occuperait du Sud et Sylvain du Nord (pas de salaire en plus à verser + échanges facilités entre les 2 intervenants)*
- *On compterait 3h d'intervention (14h-17h) + 1h de préparation/échanges par bassin et par semaine*
- *3 volants par joueurs par séances*
- *8 joueurs maximum par entraîneur*
- *catégories : Poussins Benjamins + Minime 1 exceptionnels (n'ayant pas pu rentrer en Pôle). L'ETD se chargerait de la sélection.*
- *le coût serait partagé entre 4 maillons : Ligue, Comité, Club, Famille*
- *Pour 16 enfants, on serait sur 4700€ de dépenses (dont 1700 de volants et 3000 de salaire). Si on coupe en 4 cela fait 1200 par maillon, soit 75€ par an par famille (idem pour les clubs).*
- *Le comité paye déjà à l'heure actuelle ces salaires, donc cela générerait des bénéfices. La seule nouvelle dépense étant les volants. On pourrait équilibrer le budget d'une autre manière avec : une aide de 500€ de la Ligue + 75€ par enfants à payer par le club et/ou la famille. Le comité prendrait donc à sa charge les salaires et les autres maillons les volants (à 75€ par enfant pour 25 séances de 3h on est à 1€ de l'heure).*

La commission est partagée sur ce point, avec divers arguments différant entre la situation du Nord et celle du Sud :

- au Sud, les clubs auraient davantage besoin de soutien pour constituer un vivier de joueurs, augmenter la masse. Un regroupement permettra aux rares meilleurs d'être certes encore meilleurs, mais pas forcément plus nombreux. Des actions type stage promotionnels avec suivi sur la saison seraient plus intéressantes. En revanche, les clubs se concentrant donc sur ce public, ont du mal à mettre des ressources pour encadrer plusieurs séances pour leurs tous meilleurs. Le regroupement hebdomadaire permettrait à ces joueurs d'avoir une séance club + une 2^e séance que le club ne peut pas proposer pour leur niveau.

- au Nord, certains clubs ont les ressources nécessaires pour proposer beaucoup de séances à leurs meilleurs jeunes. Le regroupement du comité leur paraît intéressant pour les autres clubs du nord. Toutefois cela permettrait comme au Sud de libérer des ressources (créneau, entraîneur...) sans diminuer la quantité d'entraînements pour les jeunes en remplaçant une des séances du joueur par le regroupement comité. D'autres avantages sont à noter également : permettre au joueur d'avoir une séance avec un public homogène et en faible effectif, avoir la vision d'un autre entraîneur, avoir une motivation supplémentaire en sortant de son cadre d'entraînement quotidien...

La commission décide de sonder l'avis du comité directeur sur le sujet, avant de lancer quoi que ce soit, et de collecter l'avis de davantage de clubs. De plus la plupart des personnes présentes autour de la table étaient des entraîneurs, nous avons besoin du ressenti d'élus de club en charge des jeunes, de Juge Arbitres, de parents... Les techniciens pourront donner leur avis en ETD.

Un sondage sera lancé sur doodle pour fixer une réunion de la Commission Jeunes un soir entre le 6 et le 19 octobre. L'ordre du jour sera :

- 1) Les interclubs jeunes : format et règlement
- 2) Regroupement hebdomadaire comité : avis.

Le comité insiste par ailleurs pour avoir l'avis des techniciens en ETD et des bénévoles, élus, parents, JA...sur cette commission justement.

Fin de la réunion, 22h

Sylvain SPEL

Pour la Commission Jeune

Du Comité Drôme Ardèche de Badminton